



**Comité technique central  
de l'Office National des Forêts  
14 février 2019**

## **Déclaration liminaire d'EFA-CGC**

Monsieur le Directeur Général,

Alors que se déroule en ce début 2019 une mission interministérielle sur le modèle économique de l'ONF, ce premier Comité Technique Central depuis près de deux ans offre l'opportunité d'un dialogue social renouvelé.

Le 30 novembre dernier, le Directeur de Cabinet du Ministre chargé de la forêt a présenté aux organisations syndicales membres de l'intersyndicale, le rapport de la mission d'inspection mandatée pour répondre au problème social que nous avons vécu depuis plus de 3 ans. Il a indiqué lors de cette entrevue que l'application des 14 recommandations de ce rapport ferait partie de la feuille de route du Directeur Général de l'ONF, et EFA-CGC s'inscrit dans une démarche confiante quant à votre volonté de respecter ces recommandations.

EFA-CGC a pris acte de vos engagements sur plusieurs dossiers qui sont autant d'éléments montrant une volonté de recentrer les débats sur des sujets fondamentaux pour l'avenir de notre établissement et pour l'ensemble de notre communauté de travail.

EFA-CGC prend acte de votre engagement auprès des personnels au cours de vos déplacements sur le terrain, et de votre volonté de connaître et d'appréhender tout ce qui réunit les personnels de l'ONF : l'amour de la forêt et de la forêt publique en particulier.

EFA-CGC est attentif à la démarche que vous engagez pour un retour à un dialogue social apaisé et des échanges sereins entre les représentants des personnels et la Direction Générale. Nous serons particulièrement vigilants à ce que les bonnes volontés se traduisent en changements de méthodes et d'attitude.

Cependant les méthodes de management développées par votre prédécesseur et appliquées par plusieurs hauts cadres et responsables de l'établissement ont laissé des traces. EFA-CGC ne peut que constater que des réminiscences de ce proche passé subsistent. Il est donc urgent de rappeler que plusieurs règles fondamentales doivent s'appliquer immédiatement pour espérer le retour à un véritable dialogue social :

- le respect de tous les individus,
- le respect de toutes les instances représentatives des personnels,
- le respect des règles issues du statut général des fonctionnaires,
- l'implication de tous les personnels si des processus de changement sont envisagés.

EFA-CGC sollicite votre soutien pour que ses règles soient respectées. Il est évident qu'il faut faire disparaître immédiatement les méthodes managériales d'un autre temps et ne pas se contenter de les dissimuler sous un vernis qui se craquellera à plus ou moins brèves échéances.

Vous pourrez compter, Monsieur le Directeur Général, sur la participation d'EFA-CGC au dialogue social sur le principe de la confiance *a priori*. Si cette confiance devait être mise à mal par des actes contraires aux engagements positifs que vous avez pris, EFA-CGC en tirerait les conséquences.

Mais soyons positifs et mettons-nous collectivement au travail dans un climat serein. A ce titre, de nombreux points à l'ordre du jour de ce CTC méritent de sérieuses évolutions, c'est donc l'occasion de mettre en œuvre dès aujourd'hui un dialogue constructif, pour recréer la confiance.

EFA-CGC demande que cette déclaration soit jointe au PV de cette réunion.

**Paris le 14 février 2019,**

Les représentants EFA-CGC au CTC de l'ONF